

Expertises Informatique à distance / Constats Informatique à distance | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Expertises Informatique à distance / Constats Informatique à distance				

Malgré la technologie et les outils disponibles à ce jour, il n'est pas possible de pouvoir réaliser une Expertise Judiciaire à distance. Cependant, avant qu'une Expertise Judiciaire soit demandée par un juge, un avocat ou une victime, il est possible qu'un état des lieux ou une Expertise Technique soit demandée à l'expert.

Etat des lieux à distance

En vue d'estimer les coûts d'une future et probable expertise judiciaire ou bien afin de vérifier si l'état d'un système informatique permet de recueillir des informations, il peut être parfois nécessaire de procéder à un état des lieux à distance.

Au moyen d'un logiciel de prise de main à distance léger (ne nécessitant pas d'installation), vous permettrez ainsi à l'expert de procéder à un travail préliminaire bien utile et bien pratique pour avancer dans vos démarches de recherches de preuves.

Lancement des outils

Vous désirez lancer l'outil nous permettant de nous connecter sur votre ordinateur, cliquez sur la fenêtre correspondant à votre type d'équipement, descendez plus bas dans cette page jusqu'au type programme correspondant au type d'appareil sur lequel vous souhaitez nous permettre d'accéder.

Une fois le logiciel installé et lancé, vous n'aurez plus qu'à nous indiquer par téléphone au 06 19 71 79 12 les chiffres indiquée à droite de « Votre ID » et de « Mot de passe ».

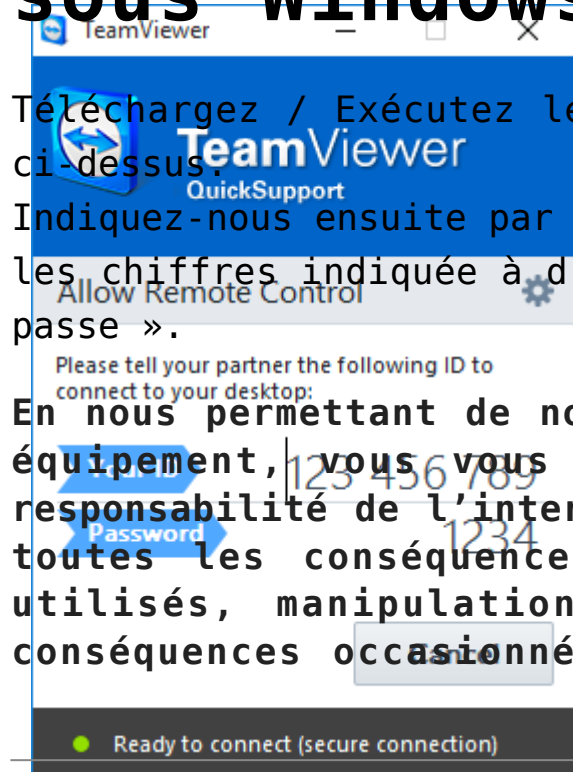
Vous avez un ordinateur PC sous Windows

Téléchargez / Exécutez le programme en cliquant sur l'image ci-dessus.

Indiquez-nous ensuite par téléphone au 06 19 71 79 12

les chiffres indiquée à droite de « Votre ID » et de « Mot de passe ».

En nous permettant de nous connecter à distance sur votre équipement, vous vous engagez à ne pas rechercher la responsabilité de l'intervenant ou de son représentant pour toutes les conséquences causées par le(s) logiciel(s) utilisés, manipulations qu'il aura réalisées et les conséquences occasionnées.





Vous avez un ordinateur Apple sous MAC OS ?

Téléchargez / Exécutez le programme en cliquant sur l'image ci-dessus.

Indiquez-nous ensuite par téléphone au 06 19 71 79 12 les chiffres indiquée à droite de « Votre ID » et de « Mot de passe ».

En nous permettant de nous connecter à distance sur votre équipement, vous vous engagez à ne pas rechercher la responsabilité de l'intervenant ou de son représentant pour toutes les conséquences causées par le(s) logiciel(s) utilisés, manipulations qu'il aura réalisées et les conséquences occasionnées.



Vous avez un ordinateur sous Linux

Téléchargez / Exécutez le programme en cliquant sur l'image ci-dessus.

Indiquez-nous ensuite par téléphone au 06 19 71 79 12 les chiffres indiquée à droite de « Votre ID » et de « Mot de passe ».

En nous permettant de nous connecter à distance sur votre équipement, vous vous engagez à ne pas rechercher la responsabilité de l'intervenant ou de son représentant pour toutes les conséquences causées par le(s) logiciel(s) utilisés, manipulations qu'il aura réalisées et les conséquences occasionnées.



Vous avez un phone ou une tablette sous Android ?

A partir de votre appareil, Installez / Exécutez le programme en cliquant sur l'image ci-dessus.

Indiquez-nous ensuite par téléphone au 06 19 71 79 12 les chiffres indiquée à droite de « Votre ID » et de « Mot de passe ».

En nous permettant de nous connecter à distance sur votre équipement, vous vous engagez à ne pas rechercher la responsabilité de l'intervenant ou de son représentant pour toutes les conséquences causées par le(s) logiciel(s) utilisés, manipulations qu'il aura réalisées et les conséquences occasionnées.



Vous avez un phone ou une tablette iPhone ou iPad sous IOS ?

Téléchargez / Exécutez le programme dans l'App Store en cliquant sur l'image ci-dessus.

Indiquez-nous ensuite par téléphone au 06 19 71 79 12 les chiffres indiquée à droite de « Votre ID » et de « Mot de passe ».

En nous permettant de nous connecter à distance sur votre équipement, vous vous engagez à ne pas rechercher la responsabilité de l'intervenant ou de son représentant pour toutes les conséquences causées par le(s) logiciel(s) utilisés, manipulations qu'il aura réalisées et les conséquences occasionnées.

[Réagissez à cet article](#)

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

[Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été](#)
[Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe](#)

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques.**

Quel sont nos principales activités ?

▪ RGPD

- FORMATION AU RGPD
- FORMATION DE DPO
- AUDITS RGPD
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD
- ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

▪ CYBERCRIMINALITÉ

- FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
- RECHERCHE DE PREUVES

▪ EXPERTISES

- EXPERTISES PRIVÉES
- EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
- EXPERTISES JUDICIAIRES
- RECHERCHE DE PREUVES
- RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)



Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.

Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



[Contactez-nous](#)

